Démocratie directe : des relations difficiles entre le peuple et ses élus

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **31 (1994)**

Heft 1185

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1009593

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

DÉMOCRATIE DIRECTE

Des relations difficiles entre le peuple et ses élus

(jd) L'angle de vision et la distance modifient la perception. C'est une évidence non seulement lorsqu'on observe un objet mais aussi lorsqu'il s'agit de comprendre et de juger une institution. Dans un récent ouvrage, une équipe de politologues a examiné à la loupe les votations populaires en Suisse entre 1970 et 1987 avec une approche originale.

RÉFÉRENCE

Elites politiques et peuple en Suisse. Analyse des votations fédérales: 1970-1987 . Ed. Réalités sociales, Lausanne, 1994. Sous la direction de Yannis Papadopoulos

La démarche qu'ont choisie les auteurs de l'étude est d'analyser les coalitions de partis et d'organisations telles qu'elles résultent de leurs mots d'ordre, ainsi que leur impact sur le résultat du vote populaire. La moisson est riche, les résultats confirment parfois les impressions de l'observateur attentif de la vie politique, mais ils bousculent aussi quelques idées reçues.

Ainsi apparaît très clairement la position ambiguë des socialistes, parti de gouvernement, dont la position est identique à celle de ses partenaires bourgeois dans plus de la moitié des cas, mais en moyenne plus à l'unisson de l'extrême-gauche, des Verts et même de l'Alliance des indépendants. Autre confirmation, l'érosion du consensus global entre les partis et un léger effritement du camp bourgeois.

Les partis suisses font preuve d'une cohésion interne plus importante qu'on ne le croit habituellement. Les prises de position dissidentes des sections cantonales restent rares et de faible ampleur. Néanmoins certains thèmes sont plus que d'autres sujets à conflits internes: ainsi de l'écologie à gauche, des problèmes sociaux chez les démocrates-chrétiens et des questions institutionnelles (droits populaires, droit pénal et civil, statut des étrangers) chez les démocrates du centre, dont plusieurs sections cantonales rejettent le modernisme de la direction.

Même si les partis bourgeois recueillent le soutien d'une majorité absolue d'électeurs, ils sont loin de faire passer sans difficulté leurs projets en votation populaire. Alors que la victoire leur est pratiquement assurée lorsqu'ils s'opposent à une décision. Leur capacité de veto est donc plus importante que leur force de persuasion lorsqu'il s'agit de promouvoir des innovations. A l'inverse, la coalition des petits partis représente un potentiel d'opposition nettement plus développé que ne le laisserait supposer leur représentation électorale: ils se font les porte-parole des oubliés du compromis entre les «grands».

Les éléments de démocratie directe introduisent de l'imprévisible dans le processus de décision. Et cela malgré les efforts déployés par les élites pour discipliner la démocratie directe, notamment en cultivant le compromis et en associant le plus grand nombre possible d'acteurs aux décisions. S'ils renforcent la légitimité des décisions, les droits populaires peuvent contribuer à mettre en péril l'efficacité du système politique, sa capacité d'adaptation aux nouvelles donnes de l'environnement économique et social, au niveau interne comme sur le plan international. Le fonctionnement des droits populaires conduit-il à un blocage tel qu'il mettrait en danger la cohésion du pays, son existence même ? Certains en sont persuadés (DP n° 1182). Les résultats de cette étude ne permettent pas de l'affirmer. Il est difficile de juger si la fréquence actuelle des échecs en votation populaire ne reflète qu'une situation conjoncturelle ou une tendance qui ira en s'amplifiant.

Quelle que soit la réponse à cette question, une réflexion sur la nature de la participation démocratique et sur les formes qu'elle pourrait prendre aujourd'hui reste indispensable. ■

Epargne des sociétés

(*ag*) En 1993, selon la comptabilité nationale, la rémunération des salariés n'a progressé que de 1%, se situant à 212 milliards, aux prix courants. L'inflation a été de 3%. En francs constants, il y a donc eu régression, pour la deuxième année consécutive. Si l'on se réfère à l'ensemble des revenus, la part des salariés a légèrement reculé, puisque le revenu national progresse de 1,2%.

En revanche, l'épargne des sociétés, constituée par leurs provisions et non pas simplement par leurs amortissements, a de nouveau augmenté, après un recul marqué en 1992. Elle atteint 19,8 milliards. Le résultat des banques et de la chimie a joué un rôle déterminant; toutes les branches de l'économie, même en reprise, n'ont pas été à si bonne enseigne.

Les salariés ont contribué de deux manières: par les suppressions d'emploi qui ont été fortes, par le freinage des salaires. Globalement, ces mesures ont permis la reconstitution des réserves des entreprises. L'augmentation forte des provisions des sociétés devrait marquer la limite des efforts exigés. ■